

**PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
du 16 septembre 2021**

-----

L'an deux mil vingt et un, le seize septembre, à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle communale sous la présidence de Mr LE BLANC Christian, Maire.

**Présents** : Mr LE BLANC Christian, Maire, Mme PORTIER Françoise, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Mr JOSSET Antoine, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Mme BAUDRY Anne, 3<sup>ème</sup> Adjointe, MM. LEVEILLÉ David, RICHARD Guy Mmes FAGNOT Cendrine, ADET Florence.

**Excusés** : MM. TELLIER Adrien, PANNETIER Stéphane  
Mr JOSSET a été désigné secrétaire de séance.

**GITE COMMUNAL : Présentation du projet de remplacement du système de chauffage –**

L'entreprise OGTHERMIE de Meslay du Maine présente aux conseillers municipaux le projet d'installation d'un système de chauffage géothermique dans le gîte communal. Les travaux évalués à 25 187.41 € HT sont prévus fin 2021 et début 2022.

**GITE COMMUNAL : Inventaire des travaux d'entretien à réaliser –**

Afin de « rafraîchir » le gîte communal, des travaux d'entretien et le remplacement de certains appareils électroménagers sont à prévoir :

- des devis seront demandés près de différentes entreprises de nettoyage,
- des devis seront demandés pour le remplacement éventuel du lave-linge et du sèche-linge,
- le ramonage de la cheminée est à programmer.

**DELIBERATION N° 2021/31 :**

**GITE COMMUNAL : Location et entretien du linge de lit –**

Suite à l'arrêt de la prestation de location et entretien des draps du gîte communal par la Blanchisserie du Maine, Le Conseil Municipal, décide, après délibération :

- ⇒ de retenir la Blanchisserie GUYARD de Bonchamp Les Laval pour louer et entretenir le linge de lit du gîte communal,
- ⇒ d'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à cet engagement.

**DELIBERATION N° 2021/32 :**

**ECOLE : Acquisition d'un lave-linge séchant pour le nettoyage des draps et des couvertures –**

Afin d'assurer le nettoyage des draps et des couvertures utilisés pour la sieste des élèves de l'école maternelle, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- ⇒ d'acheter un lave-linge séchant à l'entreprise LEVEILLE de Vaiges, pour un montant, hors installation, de 549 € HT,
- ⇒ d'imputer cette dépense d'investissement à l'article 2184.

**ECOLE : Organisation d'un chantier participatif –**

Il est décidé d'organiser un chantier participatif pour repeindre la rambarde de l'école le 9 octobre prochain à partir de 9H30. La peinture sera fournie par l'entreprise MARCHAND. Les habitants seront sollicités par mail.

**CANTINE MUNICIPALE : Information sur le remplacement de l'agent de restauration –**

Pour des raisons familiales, l'agent de restauration étant actuellement absente, son remplacement a été organisé pour le mois de septembre mais une nouvelle recherche sera à prévoir à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

**DELIBERATION N° 2021/33 :**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COEVRONS : Avis sur la révision des attributions de compensation –**

Mr le Maire informe les conseillers municipaux que la Communauté de Communes des Coëvrons, vu le rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) établi le 23 juin 2021, propose la modification des attributions de compensation liées à la GEMAPI.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord sur la révision des attributions de compensation, soit 1 494 € pour ST PIERRE SUR ERVE.

**DELIBERATION N° 2021/34 :**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COEVRONS : Avis sur le rapport d'activités 2020 –**

Mr le Maire présente le rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes des Coëvrons.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- n'a pas d'observation à formuler concernant ce rapport.

**DELIBERATION N° 2021/35 :**

**ORGANISME A VOCATION SANITAIRE POLLENIZ : Adhésion non renouvelée –**

L'Organisme POLLENIZ n'indemnise plus les piégeurs qui contribuent à la destruction des nuisibles,

Le Conseil Municipal, décide :

- de ne pas renouveler l'adhésion à l'Organisme POLLENIZ,

- en contre-partie, d'allouer une subvention au Groupement de Défense contre les nuisibles qui pourra ainsi indemniser les piégeurs.

**DELIBERATION N° 2021/36 :**

**COMPTABILITE COMMUNALE : Passage à la nomenclature M57 –**

Dans le cadre de la généralisation de la nomenclature M57 en remplacement de la nomenclature M14,

Vu l'avis favorable du comptable public,

Le Conseil Municipal, après délibération :

⇒ décide le passage de la comptabilité communale à la nomenclature M57 à compter du 01/01/2022,

⇒ autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

**HOMMAGE A MR MOTTAIS : Préparation de l'inauguration de l'Espace Marcel MOTTAIS –**

Il est décidé, en accord avec la famille, de programmer l'inauguration de l'Espace Marcel MOTTAIS le samedi 11 décembre 2021 à 14 h 30.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**DROIT DE PREMPTION URBAIN –**

Mr le Maire informe les conseillers municipaux que dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie, il n'a pas exercé le droit de préemption urbain sur les biens soumis à ce droit situés 10 rue du Haut Bourg et 7 rue de l'Erve.

**PROPRIETE DE TOUCHERONDE –**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la société propriétaire de Toucheronde a démolie l'ensemble des bâtiments existant sur la propriété. Le Permis de Démolir n'étant pas institué dans le cadre du PLUi sur le territoire de la commune, ces travaux ne nécessitaient aucune formalité au titre du Code de l'Urbanisme. Malgré tout Mr le Maire avait émis le souhait de préserver la maison d'habitation.

**PROJET D'EXPOSITION « COEVRONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI » -**

Mme FAGNOT présente le projet d'exposition « Coëvrons d'Hier et d'Aujourd'hui » proposé par la Communauté de Communes des Coëvrons.

**DOMAINE NUMERIQUE –**

Afin de protéger l'identité numérique de la commune, il est décidé d'acheter le nom de domaine : saint-pierre-sur-erve.

**ELECTRIFICATION DE LA PLACE DE L'EGLISE –**

Une réflexion est en cours pour une électrification pérenne de la Place de l'Eglise pendant la fête du 15 août.

**COLLINE ST SYLVAIN –**

Il est proposé d'installer un poteau amovible à l'entrée de la colline St Sylvain.

**REPAS DES AINES –**

Il est proposé d'organiser le Repas des Aînés le samedi 4 décembre 2021 à la salle communale.